



Circulaire 6985

du 11/02/2019

Notification des mises en disponibilité par défaut d'emploi, des pertes partielles de charge et des réaffectations du personnel non chargé de cours de l'enseignement libre subventionné de promotion sociale – Déclaration des emplois vacants (SEC LC/LNC)

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 6491 du 15/01/2018

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 01/01/2019
Documents à renvoyer	oui, pour le 15/02/2019

Information succincte

Mots-clés Mise en disponibilité - Réaffectation - Emplois vacants - Personnel non chargé de cours

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Promotion sociale secondaire Promotion sociale supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement - Direction générale des Personnels de l'Enseignement Subventionné - Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
SADIN, Emilie	AGE - DGPES - SGSCC - SGE	02/500.48.70 Emilie.sadin@cfwb.be
EN-NSEIRI, Galhia	AGE - DGPES - SGSCC - SGE	02/413.20.80 galhia.ennseiri@cfwb.be
GOUIGAH, Sabrina	AGE - DGPES - SGSCC - SGE	02/413.25.83 sabrina.gouigah@cfwb.be

Les circulaires n°6818 (du 13/09/2018) et n°6846 (du 1/10/2018) ont expliqué, notamment, les modalités de communication aux Commissions zonales de gestion des emplois :

- des mises en disponibilité par défaut d'emploi ;
- des pertes partielles de charge ;
- des réaffectations ;
- des emplois vacants pour les membres du personnel chargés de cours.

En ce qui concerne le personnel non chargé de cours de l'enseignement subventionné libre de promotion sociale, l'article 5, §4 de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 1995 précise que « les membres du personnel non chargés de cours sont mis en disponibilité ou déclarés en perte partielle de charge au 1^{er} janvier ».

Par la présente, je vous invite donc à transmettre à la Commission zonale de gestion des emplois compétente pour votre établissement, le relevé des membres de votre personnel non chargés de cours mis en disponibilité par défaut d'emploi, en perte partielle de charge à la date du 1^{er} janvier 2019, réaffectés ou non par vos soins ainsi que la liste des emplois vacants pour les fonctions concernées.

Pour se faire, il convient d'utiliser, selon le niveau et le type d'enseignement, les modèles de fichiers informatiques annexés aux circulaires n°6818 ~~5926~~ et n°6846 ~~5932~~.

L'ensemble des données doit être transmis pour **le 15 février 2019** à la Commission zonale de gestion des emplois compétente dont les coordonnées sont reprises ci-dessous :

Enseignement secondaire libre non confessionnel

➔ *COMMISSION ZONALE*

Présidente
Sabrina GOUIGAH

Secrétaire
Emilie SADIN
Bureau 2^E222
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
02/500.48.70
Czsecondaire.lnc@cfwb.be

➔ *COMMISSION CENTRALE*

Président
Arnaud CAMES

Secrétaire
Emilie SADIN
Bureau 2^E 222
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
02/500.48.70
ccsecondaire.libre@cfwb.be

Enseignement secondaire libre confessionnel

➔ *COMMISSION ZONALE – ZONE 1- BRUXELLES- CAPITALE*

Présidente
Yolande PIERRARD
02/413.29.93

Secrétaires
Daniele RAPAGNANI
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES
02/413.36.76
Fax 02/413.29.94
cz1secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 2- BRABANT WALLON*

Présidente
Gaëtane DE LA BOURDONNAYE
067/64.47.16

Secrétaire
Ludivine MATOT
Rue E. Vandervelde 3
1400 NIVELLES
067/64.47.21
Fax 067/64.47.39
cz2secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 3- HUY-WAREMME*

Présidente

Viviane LAMBERTS
04/364.13.26

Secrétaire

Marie COLOMBEROTTO
Rue d'Ougrée, 65
4031 ANGLEUR
04/364.13.23.
Fax 04/364 13 02
cz345secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 4 - LIEGE*

Présidente

Viviane LAMBERTS
04/364.13.26

Secrétaire

Marie COLOMBEROTTO
Rue d'Ougrée, 65
4031 ANGLEUR
04/364.13.23.
fax 04/364 13 02
cz345secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 5 - VERVIERS*

Présidente

Viviane LAMBERTS
04/364.13.26

Secrétaire

Marie COLOMBEROTTO
Rue d'Ougrée, 65
4031 ANGLEUR
04/364.13.23.
fax 04/364 13 02
cz345secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 6 - NAMUR*

Présidente

Anne-Françoise GANY
081/82.49.26

Secrétaire

Catherine STASSIN
Avenue Gouverneur Bovesse, 41
5100 JAMBES
081/82.49.38
Fax 081/30 94 12
catherine.stassin@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 7 - LUXEMBOURG*

Présidente

Anne-Françoise GANY
081/82.49.26

Secrétaire

Catherine STASSIN
Avenue Gouverneur Bovesse, 41
5100 JAMBES
081/82.49.38
Fax 081/30 94 12
catherine.stassin@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 8 - WALLONIE PICARDE*

Présidente

Kathleen WAUCQUEZ

Secrétaires

Eric PISTONE – Evelyne DAUBECHIES
065/55.56.65 – 56.64
Rue du Chemin de Fer, 433
7000 MONS
Fax 065/33 96 98
cz8secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 9 - HAINAUT CENTRE*

Présidente

Kathleen WAUCQUEZ

Secrétaires

Eric PISTONE – Evelyne DAUBECHIES
065/55.56.65 – 56.64
Rue du Chemin de Fer, 433
7000 MONS
fax 065/33 96 98
cz9secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION ZONALE - ZONE 10 - HAINAUT SUD*

Présidente

Kathleen WAUCQUEZ

Secrétaires

Eric PISTONE – Evelyne DAUBECHIES
065/55.56.65 – 56.64
Rue du Chemin de Fer, 433
7000 MONS
065/55 56 81
Fax 065/33 96 98
cz10secondaire.libre@cfwb.be

➔ *COMMISSION CENTRALE*

Président

Arnaud CAMES

Secrétaire

Emilie SADIN
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
02/500.48.70
ccsecondaire.libre@cfwb.be

Si aucun membre de votre personnel non chargé de cours n'est mis en disponibilité, ni en perte partielle de charge, il convient de renvoyer le fichier ad-hoc avec la mention « Néant » dans la colonne prévue à cet effet.

Tous les emplois vacants pour les fonctions du personnel non chargé de cours, qu'ils soient protégés ou non de la réaffectation, doivent être transmis aux Commissions zonales de gestion des emplois.

Je vous remercie pour l'attention et le suivi que vous accorderez à la présente.

La Directrice générale,

Lisa SALOMONOWICZ